

Les lignes sont-elles prêtes à bouger ?

Alda Greoli a réuni les acteurs culturels. La phase consultative de la réforme est terminée. La ministre a reçu 804 recommandations. Elle tire ses premières conclusions

Il y a deux ans et des poussières, la ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (c'était alors Joëlle Milquet) proposait au secteur des arts une réforme profonde des politiques culturelles belges francophones. Le nom de cette réforme : « Bouger les lignes ». Sa méthode : une vaste consultation permanente, via six « couples » thématiques. Chacune de ces couples est constituée d'une dizaine de personnes issues des mondes artistique, culturel et créatif.

La phase consultative de Bouger les lignes, entamée en mars 2015, se clôturait officiellement ce vendredi. La ministre de la Culture (désormais Alda Greoli) en a profité vendredi pour communiquer, entourée de représentants des six couples, les conclusions du chantier.

La mise en scène a été soignée : c'est dans le cadre gothique du Ruckerill de Charleroi, entre rappers, graffeurs ou autres artistes forgerons, que tout ce beau monde s'est réuni. Avec la volonté, dans le chef de la ministre, de souligner le chemin parcouru depuis 2015, non sans avoir rendu

hommage à Joëlle Milquet.

Alors ? Deux ans plus tard, les « lignes » ont-elles bougé ? Ce qui est certain, c'est que la satisfaction est loin d'être unanime, si

l'on veut bien se souvenir du vif mécontentement exprimé par le secteur des arts de la scène (et en particulier par le monde du théâtre), il y a un mois à peine.

Il n'empêche, défend la ministre, soutenue hier par de nombreux acteurs culturels : le chantier est remarquable. Il a rassemblé 4.700 participants, et accueilli de 804 recommandations, présentes au sein des six couples

suivantes : l'artiste au centre, les enjeux numériques, la diversité culturelle, le lien culture-école, l'entrepreneuriat culturel et la nouvelle gouvernance.

Ce qui revient souvent au cœur des recommandations, explique la ministre, c'est « l'accent mis sur l'artistique, la demande de discours clairs et compréhensibles, mais aussi des politiques culturelles interconnectées entre elles et avec les représentants des secteurs. »

C'est aussi, insistent les porte-parole des diverses couples, la nécessité de proposer des forma-

tions, que ce soit dans la maîtrise du langage numérique ou dans la connaissance de la diversité culturelle.

Il y a également, affirme Benoît Provost (Prométhéa), « un besoin, récurrent chez les artistes,

d'accompagnement, dans la pratique de l'entrepreneuriat culturel. Surtout dans les petites structures, souvent plus démunies, et auxquelles les informations sur le mécénat, le tax-shelter ou le crowdfunding devraient être destinées en priorité. » Message reçu, dit la ministre, qui veut favoriser, dit-elle, la multiplication des sources de financement alternatif de la culture.

Xavier Canonne (Musée de la photographie), qui chapeaute la couple sur la nouvelle gouvernance, insiste quant à lui sur la nécessité de proposer une synthèse entre les différents couples. Et de créer un cadastre, dans le domaine culturel. « Ce lexique de l'activité culturelle dans la Belgique francophone n'existe pas, à ce jour », regrette-t-il.

La phase de consultation est terminée. Place, maintenant, à sa concrétisation, à sa mise en pratique, que piloteront le cabinet de

la ministre, l'administration générale de la culture (AGC), l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) ainsi que la coordi-

nation de « Bouger les lignes ». Une étape qui s'achèvera en juin prochain. Ce sera l'occasion, alors, d'évaluer, au moment de la remise des bulletins scolaires, le travail du gouvernement.

La ministre, enthousiaste, se veut néanmoins prudente : « Après 2019, ce que nous aurons mis en place devra être poursuivi dans le temps », notamment par ses successeurs, tous partis confondus. « L'atterrissage de certains dossiers prendra de dix à quinze ans, comme celui du Par-

Il y a un besoin, chez les artistes, d'accompagnement, dans la pratique de l'entrepreneuriat culturel

cours d'éducation culturelle et artistique (Peca) à l'école. D'autres dossiers, comme celui sur le statut de l'artiste, nécessiteront une concertation avec le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux. »

Le chemin est, en somme, encore long. À défaut de bouger, les lignes frémissent. ■

NICOLAS CROUSSE